

Guide BarterLink

comptable & fiscal

BarterLink
RÉSEAU DE RESSOURCES

Ce guide a été réalisé en collaboration avec



- Une facture doit être délivrée pour chaque opération d'échanges avec les mentions suivantes :
 - Montant HT en €
 - TVA en €
 - Montant TTC en €
 - « Paiement par compensation via la plateforme BARTERLINK »
- La facture est émise par le vendeur vers l'acheteur
- Si une partie de l'achat est payée en euros, il faut émettre deux factures, une, pour l'échange, compensée en Links dans les conditions précitées et une autre pour la partie payée en euros établie dans les conditions habituelles.

TVA

La TVA collectée par le biais de factures en compensation doit être reversée au même titre que la TVA figurant sur des factures classiques.

L'exercice du droit à déduction suit les mêmes règles en vigueur sur le fond et la forme.

Le droit à déduction prend naissance lorsque la TVA devient exigible chez le redevable.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'imposition sur les sociétés des opérations d'échanges entre entreprises est la même que celle des opérations traditionnelles.

Les opérations d'achat en échange sont bien sûr déductibles du résultat de l'entreprise. Les opérations de vente en échange sont imposables.

Si une entreprise dispose d'un Compte Links créditeur, elle a intérêt à utiliser ses Links pour avoir une situation de compte la plus proche possible de 0 en fin d'exercice fiscal. Elle limitera ainsi les impacts sur son impôt sur les sociétés.

FONDAMENTAUX D'UN SYSTÈME D'ÉCHANGE

La plateforme BARTERLINK doit présenter un équilibre permanent entre les situations débitrices et créditrices des Comptes Links des utilisateurs.

En aucun cas, un utilisateur ne pourra obtenir le remboursement par la société BARTERLINK de ses Links en euros.

Nous remercions BDO, réseau mondial d'expertise comptable, d'audit et de conseil pour sa collaboration dans l'élaboration de ce guide.

Traitement comptable des opérations d'échange

CAS D'UN OFFREUR A VERS B

Exemple d'une vente faite par A à B pour une valeur de 1 000 € HT

I.1 Ecritures chez A

Enregistrement de la transaction

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
70	Vente Produit / Service		1 000
4457	TVA collectée		200
411B	Client B - en compensation	1 200	

Enregistrement du paiement - Vente compensée via BARTERLINK

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
411B	Client B - en compensation		1 200
51BARTERLINK	Plateforme BarterLink	1 200	
622	Commissions BarterLink (1)	150	
44566	TVA déductible	30	
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink		180
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink	180	
512	Banque		180

Pour A, cette opération se traduit par :

- Un enregistrement comptable immédiat au moment de l'échange,
- La réalisation d'un chiffre d'affaires supplémentaire de 1 000 € HT sans risque d'impayé et sans délai de paiement,
- Une capacité d'achat supplémentaire de 1 020 € (1 200 € diminués de la commission de 180 €).

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK chez A

	Débit	Crédit
Solde	1 200	

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK - Client A chez BarterLink

	Débit	Crédit
Solde		1 200

I.2 Ecritures chez B

Enregistrement de la transaction

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
60	Achat Produit / Service	1 000	
44566	TVA déductible	200	
401A	Fournisseur A - en compensation		1 200

Enregistrement du paiement - Vente compensée via BARTERLINK

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
401A	Fournisseur A - en compensation	1 200	
51BARTERLINK	Plateforme BarterLink		1 200
622	Commissions BarterLink (1)	150	
44566	TVA déductible	30	
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink		180
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink	180	
512	Banque		180

Pour B, cette opération se traduit par la réalisation d'un achat d'une valeur de 1 200 € TTC pour une dépense réelle de 180 € TTC.

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK chez B

	Débit	Crédit
Solde		1 200

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK - Client B chez BarterLink

	Débit	Crédit
Solde	1 200	

(1) La commission est comptabilisée sur le montant hors taxe de la transaction et réglée par prélèvement à 30 jours fin de mois.

Traitement comptable des opérations d'échange

B OFFREUR AUPRES D'UN DEMANDEUR C

Exemple d'une vente faite par B à C pour une valeur de 2 000 € HT

I.3 Ecritures chez B

Enregistrement de la transaction

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
70	Vente Produit / Service		2 000
4457	TVA collectée		400
411C	Client C - en compensation	2 400	

Enregistrement du paiement

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
411C	Client C - en compensation		2 400
51BARTERLINK	Plateforme BarterLink	2 400	
622	Commissions BarterLink (1)	300	
44566	TVA déductible	60	
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink		360
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink	360	
512	Banque		360

Pour B, cette opération se traduit par :

- Un enregistrement comptable immédiat au moment de l'échange,
- La réalisation d'un chiffre d'affaires de 2 000 € sans risque d'impayé et sans délai de paiement,
- Une capacité d'achat supplémentaire de 2 040 € (2 400 € diminués de la commission de 360 €).

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK chez B

	Débit	Crédit
Opération d'achat		1 200
Opération de vente	2 400	
Solde	1 200	

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK - Client B chez BarterLink

	Débit	Crédit
Opération d'achat	1 200	
Opération de vente		2 400
Solde		1 200

I.4 Ecritures chez C

Enregistrement de la transaction

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
60	Achat Produit / Service	2 000	
44566	TVA déductible	400	
401B	Fournisseur B - en compensation		2 400

Enregistrement du paiement

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
401B	Fournisseur B - en compensation	2 400	
51BARTERLINK	Plateforme BarterLink		2 400
622	Commissions BarterLink (1)	300	
44566	TVA déductible	60	
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink		360
401BARTERLINK	Fournisseur BarterLink	360	
512	Banque		360

Pour C, cette opération se traduit par la réalisation d'un achat d'une valeur de 2 400 € TTC pour une dépense réelle de 360 € TTC.

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK chez C

	Débit	Crédit
Solde		2 400

Situation après l'échange du compte 51BARTERLINK - Client C chez BarterLink

	Débit	Crédit
Solde	2 400	

(1) La commission est comptabilisée sur le montant hors taxe de la transaction et réglée par prélèvement à 30 jours fin de mois.

Cas de sorties de la plateforme

UTILISATEUR «DEFAILLANT» ET COMPTE LINKS DEBITEUR

En cas de liquidation judiciaire d'un utilisateur, son Compte Links débiteur sera annulé et le montant des Links non recouvrables sera prélevé sur le Compte Links des autres utilisateurs.

Exemple : d'un utilisateur défaillant avec un solde débiteur de 3 000 Links et d'un nombre d'utilisateurs de 1 000, chaque utilisateur verra son compte débité de 3 Links.

Opérations comptables chez l'utilisateur défaillant A

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK	3 000	
771	Produit exceptionnel		2 500
4457	TVA collectée		500

Situation comptable du compte 51BARTERLINK après l'annulation du Compte Links chez A

	Débit	Crédit
Solde		3 000
Annulation du compte	3 000	
Solde nul après annulation	0	

Opérations comptables chez les autres utilisateurs

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
671	Charge exceptionnelle	2,5	
4456	TVA déductible	0,5	
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK		3
...
...
...
671	Charge exceptionnelle	2,5	
4456	TVA déductible	0,5	
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK		3

Situation comptable du compte 51BARTERLINK chez les autres utilisateurs

51BARTERLINK chez B	51BARTERLINK chez C	51BARTERLINK chez D	...
3	3	3	...

UTILISATEUR «SOLVABLE»* ET COMPTE LINKS DEBITEUR

Dans ce cas :

- La contrepartie en euros égale du nombre de Links «débiteurs» lui sera demandée et versée au profit de l'Association des Utilisateurs de la Plateforme BarterLink à laquelle chacun des Utilisateurs de la Plateforme BarterLink adhère.

- Le Compte Links débiteur de l'utilisateur sera annulé et celui de l'Association des Utilisateurs de la Plateforme BarterLink sera débité du montant des Links de ce Compte Links annulé.

Exemple : d'une exclusion avec un solde débiteur de 2 400 Links

Opérations comptables chez l'utilisateur exclu de la plateforme

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
51BARTERLINK	Plateforme BarterLink	2 400	
771	Produit exceptionnel		2 000
4457	TVA collectée		400
671	Pénalité sortie BarterLink	2 400	
401	Association des utilisateurs		2 400
401	Association des utilisateurs	2 400	
512	Banque		2 400

Situation comptable du compte 51BARTERLINK après l'annulation du Compte Links chez A

	Débit	Crédit
Solde		2 400
Annulation du compte	2 400	
Solde nul après annulation	0	

* Un Utilisateur peut être exclu de la Plateforme BarterLink, pour les motifs détaillés dans les Conditions Générales d'Utilisation.

Cas de sorties de la plateforme

UTILISATEUR «SOLVABLE»* ET COMPTE LINKS CREDITEUR

Dans le cas :

- Son Compte Links sera annulé et les Links en compte seront réaffectés aux autres utilisateurs, au prorata du nombre d'utilisateurs de la plateforme vu au 31 décembre de chaque exercice.

Exemple : d'une exclusion d'un utilisateur avec un solde créditeur de 2 400 Links. Le Compte Links des 1 000 autres utilisateurs de la Plateforme sera crédité de 2,4 Links.

Opérations comptables chez l'utilisateur exclu de la plateforme

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
671	Charge exceptionnelle	2 000	
4456	TVA déductible	400	
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK		2 400

Situation comptable du compte 51BARTERLINK après l'annulation du compte Links chez A

	Débit	Crédit
Solde	2 400	
Annulation du compte		2 400
Solde nul	0	

Opérations comptables de réaffectation des Links chez les autres utilisateurs

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK chez...	2,4	
771	Produit exceptionnel		2
4457	TVA collectée		0,4
...
...
...
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK chez...	2,4	
771	Produit exceptionnel		2
4457	TVA collectée		0,4

Situation comptable du compte 51BARTERLINK chez les autres utilisateurs

51BARTERLINK chez B	51BARTERLINK chez C	51BARTERLINK chez D	...
2,4	2,4	2,4	...

* Un Utilisateur peut être exclu de la Plateforme BarterLink, pour les motifs détaillés dans les Conditions Générales d'Utilisation.

Délais d'utilisation d'un Compte Links créditeur

L'utilisateur fera ses meilleurs efforts pour que son compte Links soit le plus proche possible de 0. Ainsi, si son compte est créditeur, il devra veiller à utiliser régulièrement ses Links en compte pour réaliser des achats.

Un système de dépréciation des comptes en Links est mis en place à destination des comptes non mouvementés :

- Dépréciation de 20% du montant en Links si pas de mouvement pendant un nouveau délai de 12 mois.

Nouvelle dépréciation de 20% du même montant si pas de mouvement pendant un nouveau délai de 6 mois.

- Puis dépréciation de 20% à l'issue de chaque période de 6 mois en cas d'inactivité prolongée.

Les Links ainsi dépréciés seront réaffectés aux autres utilisateurs, au prorata du nombre d'utilisateurs de la plateforme vu au 31 décembre de chaque exercice.

Exemple : Pour une dépréciation de 1 200 Links avec un nombre d'utilisateurs de 1 000, chaque utilisateur verra son compte crédité de 1.2 Links.

Opérations comptables en cas de dépréciation chez utilisateur A

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
671	Charge exceptionnelle	1 000	
4456	TVA déductible	200	
51BARTERLINK	Plateforme BarterLink		1 200

Situation comptable du compte 51BARTERLINK après la dépréciation chez A

	Débit	Crédit
Solde	6 000	
Dépréciation		1 200
Solde après dépréciation	4 800	

Opérations comptables de réaffectation des Links chez les autres utilisateurs

N° Compte	Libellé	Débit	Crédit
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK chez...	1,2	
771	Produit exceptionnel		1
4457	TVA collectée		0,2
...
...
...
51BARTERLINK	Plateforme BARTERLINK chez...	1,2	
771	Produit exceptionnel		1
4457	TVA collectée		0,2

Situation comptable du compte 51BARTERLINK chez les autres utilisateurs

51BARTERLINK chez B	51BARTERLINK chez C	51BARTERLINK chez D	...
1,2	1,2	1,2	...

BarterLink

RÉSEAU DE RESSOURCES

www.barterlink.fr

05 47 50 74 00

contact@barterlink.fr

9, rue André Darbon

33000 Bordeaux